



ASSOCIATION  
DES CONSULTANTS  
EN AMÉNAGEMENT  
ET DÉVELOPPEMENT  
DES TERRITOIRES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 DECEMBRE 2015

## Compte-rendu du Conseil d'Administration du 16 décembre 2015, de 12h00 à 14h00

- **Membres du conseil présents** : Bénédicte De LATAULADE, Christine ALBA, Béatrice VUITTON, Karine RUELLAND, Jean-Marc NATALI, Christian LACAPE
- **Membres du conseil excusés** : Martine GESTIN-MORIN, Jacques GALLY, Denis AUCOUTURIER, Claudine HERVO
- **Membres de l'association présents** : Clémence CHATRE
- **Secrétaire général** : Guillaume HERR-ZEKANOWSKI

### **Relevé de décisions**

Organisation d'une matinée séminaire préparatoire à l'AG sur le devenir de l'ACAD

Choix de M Bernard BENSOUSSAN pour animer le séminaire

Planning de la demi-journée d'AG

Définition du « Prix du film ACADien »

Validation du courrier de relance à l'ANIL

En introduction est évoquée l'organisation de la journée du CA délocalisé de janvier à Bordeaux.

La journée se déclinera comme suit :

RDV en fin de matinée pour une visite éventuelle du Bassin à flot

12h CA-Déjeuner

14h Présentation et visite du Projet Darwin (<http://www.darwin-ecosysteme.fr/>)

16h30 Rencontre avec le Directeur de la Fabrique Métropolitaine (<http://www.lafab-bm.fr/>)

Soirée sur place

Une invitation spécifique sera faite au réseau ACAD local

## **1. Organisation de la prochaine AG et renouvellement des administrateurs**

Suite au constat que les deux dernières AG ont impliqué beaucoup d'effort pour peu de résultats, et ce malgré des débats de grand intérêt et qualité, il a été décidé lors du CA de novembre de concentrer la prochaine AG sur une demi-journée et d'y centrer le débat sur le projet de l'ACAD.

Il est soulevé que le jour même de l'AG serait peut être un peu tardif pour se lancer dans un débat sur le projet de l'association, ainsi tout le monde s'accorde sur l'organisation d'un séminaire d'une matinée le mois précédent l'AG, en place du Petit Déjeuner initialement prévu. Ce séminaire sera encadré par un animateur extérieur à l'ACAD et le plus grand nombre d'ACADiens doivent s'y associer.

L'animateur retenu sera M Bernard Bensoussan, ancien ACADien au tarif journalier de 800€. Une rencontre préalable entre M Bensoussan, Bénédicte De Lataulade et Christine Alba aura lieu afin de préparer ce séminaire.

Ainsi l'organisation de l'AG se fera en trois temps :

16 février 2016/ 9h-13h Séminaire sur le devenir de l'ACAD (diffusion d'un cadrage préalable)

Début Mars/ Diffusion des professions de foi des candidats

15 mars/ 9h30-14h30 Assemblée Générale Ordinaire

- 9h30 Accueil
- 10h AG Présentation des bilans activité et comptable  
Débat d'orientation du projet ACAD  
Présentation des professions de foi et vote
- 13h Repas

En abordant la question des objectifs et des moyens, notamment le montant de la subvention de l'ANAH (60000€) dont l'avenant 2015 a été signé, un point est fait sur le fonctionnement du groupe Habitat Privé. Il semblerait que les réunions internes au groupe aillent en s'amenuisant alors que dans un même temps les membres sont de plus en plus sollicités par l'ANAH sans pour autant être indemnisés pour cet investissement. Investissement qui, même si il n'est pas sans retour commence à être lourd si bien que le groupe s'essouffle.

De cette discussion découle une réflexion sur le fonctionnement des GT. En effet la plupart des GT sont sur une thématique métier alors que la force de l'ACAD est son interdisciplinarité.

Pourtant les groupes métiers sont également facteur de renforcement des liens professionnels et des GT interdisciplinaires existent. Sans doute qu'une meilleure communication sur les GT serait également facteur de visibilité, lisibilité et attractivité pour l'ACAD.

Par ailleurs, concernant les adhésions des membres, les présents s'accordent sur la nécessité d'en revoir la procédure qui est sans doute un peu trop lourde et peut être perçue comme un examen plus qu'un échange.

Concernant la présentation des comptes/bilan économique, celle-ci est, pour certain, trop « bricolée » et nécessiterait une structuration plus professionnelle.

Enfin un point est fait sur le site internet, il est demandé qu'une information plus régulière sur les statistiques de fréquentation du site ainsi qu'une relance plus énergique de la mise à jour de leur fiche par les membres soient faites. Cette mise à jour est importante car participe à la vitrine de l'association. En terme de vitrine est ré-abordée la question des vidéos « ACAD » mettant en avant une bonne relation avec la Maîtrise d'Ouvrage dans l'élaboration du projet. Celles-ci n'ont pas eu de suite pour le moment, notamment pour des questions de disponibilité temps des adhérents, mais également pour des questions de coût.

Afin de motiver la réalisation de ces films de 3mn, il est proposé et validé l'idée d'un concours du film ACADien. Pour la réalisation de leur film qui devra être présenté au cours du buffet de l'AG, avant diffusion sur notre site, chaque participant recevra une aide à hauteur de 250€ et les vainqueurs du concours, 1<sup>er</sup> et 2<sup>em</sup> prix, recevront respectivement 300€ et 200€ en sus.

Pour la réalisation de ces films le cahier des charges suivants a été proposé :

-durée du film 3 min

-cout de journée 350 € avec M Jean-François Becquet pour la réalisation ([beckoprod@free.fr](mailto:beckoprod@free.fr))

- avec l'aide d'un journaliste éventuelle : 600 € jur

- synopsis

1) présentation du problème posé par le maître d'ouvrage (interview)

2) solution apportée par l'adhérent 1 min + illustration

3) avis partagé par l'acadien et son client

## **2. Courrier ANIL**

En introduction, et afin de rappeler le contexte le premier courrier fait à l'ANIL en septembre dernier est relu par le Secrétaire Général. Ce premier courrier avait vocation à interpeller le Président de l'ANIL sur un risque de conflit d'intérêt dans le fait que des Directeurs d'ADIL siègent à SOLIHA et qu'il était nécessaire d'appliquer le décret de 2007 qui veille à ce non cumul de mandat. Ce courrier étant resté sans réponse il est décidé d'interpeller plus fermement la Directrice de l'ANIL.

Les courriers sont en pj.

**La séance est levée à 14h30**